**VINCENNES M&B NOTAIRES**
*Me Valérie MESNAGER Me Antoine BASSOT*

Notaires

*4 avenue de Paris*
*94300 VINCENNES*

*etude.mesnager@paris.notaires.fr*

# CERTIFICAT DU DÉPOSITAIRE DES FONDS

Établi conformément aux dispositions de l'article L 225-13 du Code de Commerce

La société dénommée VINCENNES M&B NOTAIRES, société d'exercice libéral par actions simplifiée, titulaire d'un Office Notarial à VINCENNES (94300) 4 avenue de Paris,

CERTIFIE et ATTESTE :

- Avoir reçu en dépôt la somme de 1000 euros (mille euros) représentant la totalité des versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société dénommée 2M CONSTRUCTION, SASU en formation dont le siège social sera situé à 201 Avenue Paul Blot 91530 Sermaise FRANCE ; et

- Avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque associé depuis un compte ouvert à leur nom ainsi qu'il résulte de l'attestation d'origine des fonds en date du 19/08/2026.

- Lesdites sommes ont été versées à concurrence de :

  - Matthieu Gerard Christian MARIN, la somme de 1000 euros.

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires. Ce certificat est valable jusqu'au 15/02/2027 et sera caduc par la suite.

Vincennes
Le 20 AOUT 2026

Me Valérie MESNAGER

Lutte contre la fraude : Afin de garantir l'authenticité du présent certificat, merci de joindre l'étude notariale à cette adresse formalites.92074@paris.notaires.fr

# 2M CONSTRUCTION

Société par actions simplifiée Unipersonnelle au capital de 1.000 euros - Siège social : 201 avenue Paul Blot, 91530 Sermaise (France)

## État des souscriptions et des versements

| N° | Associé (nom, prénom, adresse ou dénomination, forme, capital, siège, RCS) | Montant de l'apport en euros | Montant libéré en euros lors de la création de la société, au moins égal à la moitié de l'apport en numéraire | Nombre d'actions attribuées en rémunération de l'apport |
|---|---|---|---|---|
| 1 | Monsieur MARIN Matthieu Gérard Christian, né le 14/08/1998 à Fontenay-aux-Roses (92), de nationalité française, demeurant 201 avenue Paul Blot, 91530 Sermaise | 1.000 € (Mille euros) | 1.000 € (Mille euros) | 100 (cent actions) |
| | TOTAL | 1.000 € (Mille euros) | 1.000 € (Mille euros) | 100 (cent actions) |

Le présent état, qui constate la souscription de 100 (Cent) actions de la société 2M CONSTRUCTION, ainsi que le versement de la somme de 1.000 € (Mille euros) correspondant à la totalité du nominal desdites actions, est certifié exact, sincère et véritable par Monsieur MARIN Matthieu, associé fondateur et Président.

Fait à Sermaise, le 20/08/2026

Le Président

[Signature du Président]

Matthieu Marin (26 août 2026 17:38:57 GMT+2)